

Rapport du Président

Séance Publique du
mercredi 9 décembre 2009

Service instructeur

Direction de l'Architecture

Service consulté

1^{ère} Commission

N° CG-2009-5-1-2

**BUDGET PRIMITIF 2010
- BATIMENTS DEPARTEMENTAUX**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer les inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation des actions à mener sur les bâtiments départementaux, lesquelles nécessiteront 9 117 000 € de crédits de paiement, 125 000 € de crédits de fonctionnement et 6 206 000 € d'autorisations de programme (complémentaires et nouvelles) sur l'exercice 2010. Une recette de 697 000 € est également inscrite au budget.*

1) BILAN DE L'EXERCICE 2009 :

• **Achèvement d'opérations**

L'année 2009 aura vu la fin des opérations suivantes :

- ✓ les constructions des gendarmeries neuves de ROUFFACH et DANNEMARIE, livrées respectivement en septembre et en novembre 2009. A noter qu'elles feront l'objet d'un transfert à Habitat Haute-Alsace (H.H.A.) par avenant au bail emphytéotique administratif ;
- ✓ la construction de l'Espace Solidarité Fonderie à MULHOUSE en mai 2009 ;
- ✓ les travaux de restructuration à la Maison Caroline BINDER (Pouponnière) de LOGELBACH/WINTZENHEIM avec plus particulièrement des travaux de sécurisation des accès et de sécurité des locaux ;
- ✓ le mandat d'études concernant l'aménagement de l'Espace Renault à COLMAR avec la perspective d'une concession d'aménagement visant à valoriser ce bien. Un rapport en Commission Permanente sera présenté pour restituer les résultats de cette étude et les hypothèses qui en découlent ;

- ✓ les travaux de restauration du réfectoire des moines, des menuiseries 2^{ème} tranche ainsi que celle de l'absidiole de la chapelle néogothique aux Dominicains de Haute-Alsace à GUEBWILLER ;
- ✓ les travaux de mise en conformité et de réparation de toiture sur l'immeuble sis 12, rue du Badischhof à MUNSTER, pour lesquels la dépense sera largement récupérée par le biais des loyers encaissés.

Toutes ces opérations soldées et réceptionnées au niveau des travaux, ne le sont pas forcément au niveau financier, en raison des délais d'obtention des Décomptes Généraux ou des réserves à lever. C'est la raison pour laquelle certains crédits peuvent encore s'avérer nécessaires en 2010.

2) PREVISION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT POUR 2010 :

Globalement, le Budget Primitif 2010 est en baisse de 26,60 % par rapport au BP 2009.

La DAR a particulièrement veillé à ce que les inscriptions budgétaires concernent des crédits absolument nécessaires à la réalisation de ses opérations en tenant compte de leur degré d'avancement, et dans le respect de ses engagements contractuels.

Les dépenses correspondantes concernent les gros investissements immobiliers et mobiliers à mener sur les bâtiments à vocation administrative ainsi que sur l'ensemble des autres équipements du patrimoine départemental. Celles-ci s'inscrivent dans le prolongement des programmes décidés au cours des années antérieures. Les propositions d'inscriptions budgétaires sont conformes aux orientations budgétaires et s'élèvent à :

- ✓ **9 117 000 € de Crédits de Paiement (CP) ;**
- ✓ **6 206 000 € d'Autorisations de Programme (AP) nouvelles ou complémentaires ;**
- ✓ **697 000 € de recettes d'investissement ;**
- ✓ **125 000 € de crédits de fonctionnement (CF).**

En ce qui concerne les **AUTORISATIONS DE PROGRAMMES (nouvelles et complémentaires)**, elles sont inscrites conformément aux dispositions du règlement financier du 3 avril 2008, qui stipule que, pour fiabiliser le stock des Autorisations de Programmes, les opérations seront intégrées en gestion financière en 2 étapes : la première à l'accord de principe et pour le montant des études, la seconde à l'Avant-Projet Définitif pour le financement des travaux.

« PROJET POUR LE HAUT RHIN »

Dans le cadre du renforcement de l'identité du Département du Haut-Rhin, par un positionnement territorial et l'affirmation de notre rôle vis-à-vis de nos partenaires et de notre environnement, un certain nombre d'opérations ont commencé à voir le jour et vont se poursuivre à moyen terme. Au titre plus particulièrement de l'axe « bien vivre ensemble » et de sa traduction à l'échelle des territoires, plusieurs points méritent d'être mentionnés.

Le renforcement de la présence du Conseil Général dans chaque Territoire de Vie, se concrétise par un lieu de présence principal – l'Antenne du Conseil Général – et d'une ou plusieurs Antennes secondaires.

Après la livraison de la première Antenne territoriale (territoire de vie du Sundgau) au Quartier Plessier à ALTKIRCH, d'autres opérations sont prévues, avec une poursuite de travaux ou un lancement des travaux, voire des études en 2010 :

- de l'opération « Fil d'Ariane » à ILLZACH : il s'agira de la deuxième Antenne du Département (territoire de vie de la Couronne Mulhousienne). Le bâtiment acquis par le Conseil Général et situé dans le domaine « Bon Pasteur » abritera plusieurs services départementaux. La restructuration complète va se terminer afin de répondre aux besoins des futurs utilisateurs et aux différentes réglementations applicables (accessibilité handicapés, établissement recevant du public, ...). Cette opération, faisant l'objet d'une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage, elle-même déléguée par la Ville d'ILLZACH à la SERM (Sté d'Équipement de la Région Mulhousienne), devrait se terminer début 2011 ;

- de la réhabilitation, via des maîtrises d'ouvrage et d'œuvre uniques assurées par la Communauté de Communes, du bâtiment historique de l'ancien Collège Hartmann de MUNSTER. Le but de cette opération est notamment d'installer l'Antenne secondaire de MUNSTER. Ce projet doit avancer rapidement, compte tenu que la Communauté de Communes est au stade de l'A.P.D. (Avant-Projet Définitif) et du dépôt de permis de construire ;

- de l'élaboration du programme définitif en vue du lancement des études de réhabilitation et d'extension de l'ancien hôpital Chenal à SAINTE MARIE AUX MINES, futur siège de l'Antenne territoriale Val d'Argent ;

- de l'élaboration du programme définitif en vue du lancement des études d'aménagement de l'immeuble du Foyer Sainte-Thérèse à NEUF-BRISACH, afin de répondre aux normes imposées à un établissement recevant du public (mise en conformité électrique, accès handicapés...). Ce site sera le siège de l'Antenne secondaire de NEUF-BRISACH ;

- des travaux d'installation de l'Antenne territoriale secondaire d'ENSISHEIM, située au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie d'ENSISHEIM. Ces locaux abriteront également différents services sociaux situés sur le ban de la Commune d'ENSISHEIM ;

- du regroupement des Centres Médico-Sociaux (C.M.S.) de SAINT-LOUIS avec la création d'une Antenne principale – L'opération pourra démarrer une fois que le projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) conduit par la Ville de SAINT-LOUIS sera finalisé.

- :- :- :- :- :-

Conformément aux orientations budgétaires définies et après les différents arbitrages intervenus, vous trouverez ci-après les principaux axes retenus pour 2010, ventilés par domaine d'intervention :

2-A – CREDITS CIBLES :

BATIMENTS GENDARMERIES : 3 487 500 € de CP - AP : néant

En ce qui concerne les gendarmeries, il ne subsiste que les 4 gendarmeries neuves pour lesquelles le Département a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour le compte de l'Etat.

Sont terminées les constructions des Gendarmeries de ROUFFACH, DANNEMARIE et WITTELSHEIM. Seuls devront être inscrits des CP permettant de payer les décomptes définitifs de DANNEMARIE et WITTELSHEIM (122 800 € et 364 700 €).

Enfin, va se poursuivre la construction du P.G.M. de HOHROD, nécessitant 3 M€ de CP. La livraison de ce bâtiment est envisagée en 2011.

A noter que, tout comme les 19 gendarmeries transférées par bail emphytéotique administratif à Habitat de Haute-Alsace (H.H.A.) le 1^{er} janvier 2008, les gendarmeries neuves feront l'objet d'un avenant de transfert après constat contradictoire établi entre le Bailleur et le Preneur et ce dès l'achèvement des constructions.

BATIMENTS SOCIAUX ET TERRITORIALISATION : 2 173 000 € de CP - AP : 916 000 €

Les réceptions de travaux à l'Espace Solidarité Fonderie à MULHOUSE et à la Maison Caroline Binder (Pouponnière) de LOGELBACH/WINTZENHEIM, entraînent néanmoins l'inscription d'un crédit résiduel de 50 000 € pour chacune de ces opérations, au titre des Décomptes définitifs restant à régler aux prestataires.

De plus, les travaux d'aménagement du CMS de RIXHEIM dans les locaux acquis en 2009 s'élèvent à 118 000 € (AP complémentaire de 61 000 €).

En ce qui concerne les bâtiments situés 4-6, rue Schlumberger à MULHOUSE abritant notamment l'ISSM (Institut Supérieur Social de MULHOUSE), des travaux sont à prévoir afin d'optimiser au mieux les nouveaux espaces mis à disposition de cet organisme. Les travaux de programmation aboutiront pour fin 2009 et des crédits sont à inscrire dès 2010. Il restera aussi à prendre en compte les travaux qu'envisage de lancer l'Association Le Cap suite à l'intégration de surfaces supplémentaires (ex. cabinet de Radiologie) et, plus particulièrement, l'impact créé sur les espaces communs relevant du propriétaire. A noter que la charge du Département en tant que propriétaire des lieux s'élève à 50 000 € (AP et CP).

Enfin les crédits liés au renforcement et à la réorganisation de la présence du Conseil Général dans les Territoires, au contact direct de l'utilisateur, accompagné le cas échéant de regroupement de services de la Solidarité, génèrent un besoin total de crédits de 1 905 000 € (AP de 805 000 €) :

- Antennes principales :

Fil d'Ariane à ILLZACH : 835 000 € ;

Val d'Argent à SAINTE-MARIE AUX MINES : 100 000 €.

- Antennes secondaires :

Ancien Collège de MUNSTER : 500 000 € (AP nouvelle de 800 000 €) ;

Locaux Ancienne Mairie d'ENSISHEIM : 320 000 € (AP complémentaire : 5 000 €) ;

Foyer Sainte-Thérèse à NEUF-BRISACH : 150 000 €.

Ont été décalées 3 opérations : regroupement des Centres Médico-Sociaux (C.M.S) de KINGERSHEIM-WITTENHEIM, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie de THANN (Antenne principale) et restructuration des locaux sis 61 rue de Pfastatt à MULHOUSE.

BATIMENTS ROUTIERS : 1 038 000 € de CP - AP : 466 500 €

Le Plan Prévisionnel des Investissements (P.P.I.) 2008-2012 des Unités Routières (U.R) et Centres Routiers (C.R) a été approuvé par notre Assemblée le 19 octobre 2007.

Toutefois, les économies budgétaires décidées dans ce domaine ne permettront pas de réaliser, entre autres, des restructurations attendues (LAPOUTROIE et VOLGELSHEIM) qui étaient destinées à améliorer les conditions de vie des agents et répondre à l'aspect réglementaire émanant du Code du Travail.

S'il est concevable de décaler dans le temps des opérations nouvelles, il serait toutefois fortement souhaité de répondre à ces attentes légitimes, et au plus tard lors de l'examen de la prochaine DM1, en juin 2010.

- Programme constructions neuves - B121 :

Le Centre Routier d'ALTKIRCH nécessite une inscription de 900 000 € puisque les travaux vont débuter cette année et une Autorisation de Programme complémentaire (suite à approbation de l'Avant-Projet Définitif) de 440 000 €.

En ce qui concerne le Centre Routier de BARTENHEIM : une dotation de 100 000 € est inscrite pour permettre le lancement des études préalables à l'acquisition foncière (propriété de l'Office National des Forêts).

L'avancement des travaux sur le site de BERRWILLER des Centres Routiers d'UFFHOLTZ et de SOULTZ, contigu à l'implantation du Parc d'Intervention en Matériel (P.I.M), est liée à la décision qui sera prise par le Conseil Général à la suite de la publication de la loi relative au transfert aux Départements des Parcs de l'Équipement et à l'évolution de la situation des Ouvriers des Parcs et Ateliers.

Toutefois, est d'ores et déjà imputée sur cette opération la location de 2 bungalow vestiaires-sanitaires provisoires destinés au Centre Routier de SOULTZ (8 000 €) qui, lors de la décentralisation, a pris en charge de l'effectif basé à GUEBWILLER.

Les opérations de construction d'un garage pour la fraise à neige du Grand Ballon ainsi que celle du Centre Routier d'HUSSEREN-WESSERLING ont été décalées.

- Programme restructurations, réhabilitations, extensions - B122 :

30 000 € sont inscrits sur l'opération de restructuration - du Centre Routier de VIEUX-FERRETTE (AP complémentaire de 26 500 €).

Ont été décalées les extensions des Centres Routiers de VOLGELSHEIM et de LAPOUTROIE.

BATIMENTS à vocation CULTURELLE : 1 013 500 € de CP (3 828 500 € d'AP)

L'opération de dégagement et de consolidation des décors côté ouest de la nef des Dominicains de Haute-Alsace de GUEBWILLER se poursuivra, nécessitant 426 000 € de CP. Cette opération a démarré en 2009 après que l'ensemble des subventions ait été disponible.

Il est par ailleurs envisagé de lancer la troisième tranche de réfection des menuiseries (AP : 121 000 € - CP : 10 000 €).

Cependant, cette opération, éligible aux subventions de la Région et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), ne verra les travaux démarrer qu'après la notification de celles-ci.

En ce qui concerne le Carreau Rodolphe à UNGERSHEIM, des travaux de végétalisation et de valorisation nocturne du site seront entrepris en visant des budgets particulièrement contenus, eu égard aux dimensions imposantes de l'ensemble (AP : 1 000 000 € ; CP : 400 000 €).

L'opération de construction de la Médiathèque d'ALTKIRCH est au stade du concours d'architecture. En 2010, débiteront les études après désignation du lauréat et notification du marché correspondant.

Il est signalé que les crédits liés à la construction (AP : 2 700 000 € - CP : 170 000 €) seront dorénavant gérés par la DAR, à l'instar des opérations de même nature.

Enfin, il est prévu l'inscription (annuelle) d'une provision de 7 500 € (en AP/CP) pour l'acquisition éventuelle de matériels, outillage et mobilier.

BATIMENTS à vocation "ENVIRONNEMENTALE" : CP : 300 000 € – AP : néant

Une provision « Maintenance Semi-Lourde » inscrite au programme B143 permettra d'intervenir, en cas de besoin, aussi bien sur les maisons éclésières qu'au Château Waldner à SOULTZ (Siège des Brigades Vertes).

En ce qui concerne l'opération de réhabilitation et de construction de l'hébergement de la Maison Eclésièrè n° 50 à HIRTZFELDEN, abritant actuellement un Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E.), une somme de 300 000 € est inscrite permettant de terminer les études et de démarrer les travaux.

BATIMENTS mission « LOGEMENT » : 60 000 € de CP – AP : néant

Concernant les bâtiments du CAUE, 31 Avenue Clemenceau à COLMAR, le projet reste à préciser : une première opération d'installation de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) pourrait se faire à très court terme (60 000 €).

BATIMENTS ADMINISTRATIFS : 50 000 € de CP – AP : néant

Le doublement du garage à vélos de l'Hôtel du Département est budgété (50 000 €).

BATIMENTS à vocation SPORTIVE : 15 000 € de CP (15 000 € d'AP nouvelle)

La provision annuelle inscrite en B123 permettra, en cas de besoin, d'assurer la maintenance du Centre Sportif Régional d'Alsace (C.S.R.A.) de MULHOUSE.

Enfin, une provision de 15 000 € (en AP/CP) est inscrite au titre de l'acquisition de matériels, outillage et mobilier.

2-B - CREDITS ANNUELS PROVISIONNELS MULTI FONCTIONS NON AFFECTES :
CP : 980 000 € - AP nouvelle : 980 000 €

Sont intégrés, au sein du programme B122 (bâtiments – restructurations, réhabilitations, extensions), les éléments nouveaux suivants :

- l'ensemble des bâtiments, propriété du Département, doit être diagnostiqué par rapport aux obligations fixées par la loi du 11 février 2005 sur le handicap (100 000 € d'AP et de CP), en sachant que les CP travaux correspondant aux recensements établis resteront à inscrire pour l'année 2011 et feront l'objet d'une identification spécifique ;

- la numérisation des plans des bâtiments départementaux devra être engagée dans le cadre de la mise en œuvre du SIGP (Système d'Informatisation de la Gestion du Patrimoine) et nécessite une inscription de 60 000 € d'AP et de CP.

Les autres dotations provisionnelles sont constantes, tant en autorisations de programmes qu'en crédits de paiement.

Ces dotations s'entendent cependant sans mesures nouvelles, lesquelles nécessiteraient alors un ajustement budgétaire.

Parmi les programmes les plus importants, on peut citer ceux relatifs à l'entretien des bâtiments administratifs, routiers, sociaux, culturels, sportifs... (B123 & B143) dont le Département est propriétaire et/ou dont il assume les charges : 700 000 € d'AP et de CP non ventilés.

Enfin, à l'instar des années précédentes, une provision de 70 000 € est inscrite en frais d'études (AP et CP) pour des opérations dont l'Assemblée Départementale aura à décider en fonction des conclusions des investigations réalisées.

3) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 125 000 €

Sont concernées les dépenses d'entretien courant, de « rafraîchissement » de locaux autres que ceux de l'Administration départementale, d'achats de fournitures et de petits matériels.

4) RECETTES D'INVESTISSEMENT : 697 000 €

Cette somme correspond à **3 recettes distinctes relatives à 2 opérations :**

- Gendarmerie de WITTELSHEIM : **423 000 €** de subvention doivent être versés par l'Etat à la réception des travaux de la gendarmerie de WITTELSHEIM ;

- Dominicains de Haute-Alsace à GUEBWILLER : la consolidation des décors peints côté ouest après dégagement et nettoyage donnera lieu au versement du solde des subventions Région et DRAC, représentant un total de **274 000,00 €** (95 % de la subvention DRAC : 229 000 € et 50 % de la subvention de la Région, soit 45 000 €).

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de décider de l'opportunité des nouvelles opérations mentionnées dans ce rapport ;
- de voter les Autorisations de Programme nouvelles et complémentaires ainsi définies, pour un montant total de 6 206 000 € ;
- de valider les inscriptions budgétaires aux chapitres d'investissement et fonctionnement, à savoir respectivement 9 117 000 € et 125 000 € ;
- de valider l'inscription de 697 000 € au titre des recettes d'investissement ;
- de donner délégation générale à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans ce rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the name 'Charles BUTTNER' printed below it.

Charles BUTTNER